

# FQ Contentieux médical : Le contentieux médical de droit commun – module 3

DROIT, ECONOMIE, GESTION

---

## Présentation

Dans un contexte de judiciarisation de la santé, les professionnels sont amenés à s'informer sur les risques engageant leurs responsabilités. Cette formation vous offrira une meilleure appréhension des différents aspects du contentieux médical.

La formation est composée de 5 modules pour l'obtention d'un Diplôme d'Université DU. Si vous êtes intéressé pour ne suivre que le module 3, contactez-nous.

**Référence formation : JU184**

**Responsable de l'enseignement :** Lydia Morlet-Haïdara ,  
MC, HDR de Droit privé à l'université Université de Paris

**Forme de l'enseignement :** en elearning

Pour plus d'informations sur le DU Contentieux médical, cliquez [ici](#).

. Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur [C@nditOnLine](#)

## OBJECTIFS

---

- \* Exposer les règles de résolution des litiges ainsi que les principes généraux du Droit de la réparation, tout en dissociant bien les différentes natures de responsabilité encourues
- \* Savoir identifier les cas où le professionnel de santé est couvert par l'entité pour laquelle il travaille et ceux dans lesquels il peut être personnellement inquiété

- \* Découvrir les différentes sources de contentieux
- \* Confronter ses pratiques aux exigences légales, réglementaires et jurisprudentielles tout en renforçant sa connaissance des droits du patient

## COMPÉTENCES VISÉES

---

Être apte à suivre les différents aspects de la procédure engagée à son égard en cas de mise en œuvre de sa responsabilité

## Programme

### ORGANISATION

---

**Référence formation : JU184**

**Rythme :** 21 heures de formation en e-learning

### CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- 1) La loi du 4 mars 2002 et le besoin de réaffirmation d'une responsabilité pour faute en matière médicale
- 2) Responsabilité et manquement à l'obligation d'information
- 3) Responsabilité et consentement préalable à l'acte médical
- 4) Responsabilité et violation du secret médical
- 5) Le refus de soins

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

6) Responsabilité et personnes vulnérables

7) Classe virtuelle de 2h

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

**Ressources matérielles** : les supports pédagogiques sont mis à disposition sur Moodle.

## Admission

- \* Professionnels de santé médicaux et paramédicaux
- \* Juristes souhaitant se spécialiser en contentieux médical
- \* Toute personne jugée apte par l'équipe pédagogique

#### Droits de scolarité :

#### FRAIS DE FORMATION\* selon votre profil

- \* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **400 €**
- \* Pour toute personne finançant seule sa formation : **400 €**

*\*Les tarifs des frais de formation sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

## Et après ?

### POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres formations qualifiantes, des séminaires ou des diplômes d'université.

## Contacts

#### Responsable(s) pédagogique(s)

Lydia Morlet-Haïdara

#### Pôle Formation Continue Universitaire

Pôle FCU - Formations Qualifiantes, DPC,

Masterclass, Séminaires

[fq.fcu.defi@u-paris.fr](mailto:fq.fcu.defi@u-paris.fr)

## En bref

#### Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

#### Modalité(s) de formation

- Formation continue

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)